



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° V.

HISTOIRE

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(Cinquième article.)

LA publication de l'ouvrage de M. d'Eslon (1) fit une très-grande sensation dans le public ; et malgré quelques journalistes, tous les esprits furent favorablement disposés. La Faculté de médecine sortit de l'espèce d'engourdissement où elle avait été jusqu'à ce jour ; quelques têtes ardentes prétendirent que cette publication compromettait la Faculté, et des conseils secrets furent tenus

(1) *Observations sur le Magnétisme animal*, par M. d'Eslon. Paris, 1780.

pour chercher un moyen de faire finir ce qu'elles appelaient un scandale.

Cependant, Mesmer sentant la nécessité de rendre le public juge de sa conduite envers cette société, rédigea plusieurs propositions qu'il pria M. d'Eslon de communiquer à la Faculté.

M. d'Eslon, d'après les statuts, ne pouvait présenter ces propositions (1) que dans une

(1) Nous jugeons convenable, pour mettre la conduite de Mesmer dans tout son jour, de transcrire ici ses propositions. Les voici :

« La découverte du **MAGNÉTISME ANIMAL** a donné lieu à l'impression d'un mémoire, dans lequel il est avancé que la nature offre un moyen universel de guérir et de préserver les hommes ; qu'avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même les plus compliquées ; qu'il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quelque soit l'âge, le tempéramment et le sexe.

« Ce système, en opposition à toutes les idées reçues, a passé pour illusoire. L'auteur de la découverte s'y attendait ; mais il n'a pas tardé à justifier le raisonnement par le fait.

« Il a entrepris, aux yeux de tout Paris, un nombre considérable de traitement. Les soulagemens procurés et les cures opérées par **LE MAGNÉTISME ANIMAL**, ont

assemblée générale; il fut donc trouver, pour cet effet, M. le Vacher de la Feutrie, alors

invinciblement prouvé la vérité des assertions avancées.

« Néanmoins il faut observer que les expériences faites jusqu'à ce jour ont dépendu de tant de volontés diverses, que la plupart n'ont pu être portées au point de perfection dont elles étaient susceptibles, car si quelques malades ont suivi leurs traitemens avec la constance et l'assiduité nécessaires, il en est un grand nombre qui les ont sacrifiés à des convenances étrangères.

« Si l'auteur ne visait qu'à la célébrité, il suivrait constamment la même marche; mais l'espoir d'être plus généralement utile lui en prescrit une autre.

« Il a pour but de convaincre le gouvernement, mais le gouvernement ne peut raisonnablement statuer en pareille matière qu'à l'aide des savans.

« S'il est en Europe un corps qui, sans présomption, puisse se flatter d'une prépondérance non récusable dans l'objet dont il est question, c'est sans doute
LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

« S'adresser par son entremise au gouvernement, est donc la preuve la plus formelle de la sincérité de l'auteur et de l'honnêteté de ses vues.

« En conséquence, il propose à la Faculté de prendre, d'un commun accord, et sous les auspices formels du gouvernement, les moyens les plus décisifs de constater l'utilité de sa découverte.

Rien ne paraîtrait mener plus directement à ce but, que l'essai comparatif de la méthode nouvelle avec les méthodes anciennes.

doyen en charge, et le pria de convoquer cette assemblée. M. le Vacher fut alarmé de

« L'administration des remèdes usités ne pouvant être en meilleures mains qu'en celles de la Faculté, il est évident que, si la méthode nouvelle obtenait l'avantage sur l'ancienne, les preuves en sa faveur seraient des plus positives.

« Voici quelques-uns des arrangemens qui pourraient être pris à cet égard. Il est inutile de dire que, de part et d'autre, on doit conserver la plus grande liberté d'opinions, et une autorité égale sur les malades soumis à chaque traitement.

1° Solliciter l'intervention du gouvernement; mais comme il est aisé de sentir que la demande d'un corps, tel que la Faculté, doit avoir plus de poids que celle d'un particulier, il serait à propos qu'avant tout, la Faculté se chargeât de cette négociation;

2° Faire choix de vingt-quatre malades, dont douze seraient réservés par la Faculté pour être traités par les méthodes ordinaires; les douze autres seraient réunis à l'auteur, qui les traiterait suivant sa méthode particulière;

3° L'auteur exclut de ce choix toutes maladies vénériennes;

4° Il serait préalablement dressé procès-verbal de l'état de chaque malade; chaque procès-verbal serait signé, tant par les commissaires de la Faculté, que par l'auteur et par les personnes proposées par le gouvernement;

5° Le choix des malades serait fait par la Faculté, ou par la Faculté et l'auteur réunis;

cette demande ; il avait de l'amitié pour M. d'Eslón , et la lui témoigna par toutes les représentations qu'il jugea convenables, ajoutant qu'il ne concevait pas comment on pou-

6° Pour éviter toutes discussions ultérieures et toutes les exceptions que l'on pourrait faire , d'après la différence d'âge , de tempérammens , de maladies , de leurs symptômes , etc. , la répartition des malades se ferait par la voie du sort ;

7° La forme de chaque examen comparatif des maladies , et leurs époques , seraient fixées d'avance , afin que , par la suite , il ne pût s'élever aucune discussion raisonnable sur les progrès obtenus par l'une ou l'autre de ces méthodes ;

8° La méthode de l'auteur exigeant peu de frais , il ne demanderait aucune récompense de ses soins ; mais il paraîtrait naturel que le gouvernement prît sur lui les dépenses relatives à l'entretien des vingt-quatre malades ;

9° Les personnes préposées par le gouvernement assisteraient à chaque examen comparatif des malades , et en signeraient les procès-verbaux ; mais il est essentiel d'éviter , de la part du public , toutes inculpations d'intelligence ou de connivence ; il serait indispensable que les préposés du gouvernement ne fussent pris dans aucun corps de médecine .

« L'auteur se flatte que la Faculté de médecine de Paris ne verra dans les propositions ci-dessus , qu'un juste hommage rendu à ses lumières , et l'ambition de faire prospérer , par les soins d'un corps cher à la nation , la vérité qui peut lui être la plus avantageuse. »

vait se compromettre pour un inconnu. M. d'Es-
lon insista, disant qu'il était tout compromis.
Enfin, après des délais multipliés, l'assemblée
fut accordée pour le 18 septembre 1780. Cette
demande, communiquée à la Faculté, n'avait
fait qu'augmenter l'animosité de plusieurs
de ses membres ; les conciliabules secrets
devinrent plus fréquens, mais personne ne
voulant trop se mettre en avant, on chercha
quelque jeune homme assez ardent pour braver
les convenances. M. Roussel de Vauzesmes
parut propre à ce rôle ; il fut caressé, con-
sulté, admis aux assemblées. Cette conduite
flatta bientôt son amour-propre, et il saisit
avidement l'impulsion qu'on voulait lui
donner ; il ne tarda pas à s'emporter publique-
ment contre M. d'Eslon, et sollicita enfin une
assemblée générale pour dénoncer sa con-
duite et son livre.

M. le Vacher ne l'accorda qu'avec la plus
grande répugnance, et nous devons cette jus-
tice à la Faculté, que le plus grand nombre
des membres présents aux inculpations de
M. de Vauzesmes, se retira, donnant des mar-
ques d'improbation. Cependant, M. de Vau-
zesmes ayant persisté et fait sa demande par
écrit, le doyen crut pouvoir encore amener
une réconciliation ; et, se laissant influencer

par les moteurs de cette intrigue, qui eurent l'art de lui faire entendre qu'on pourrait tout terminer le même jour dans une seule assemblée, il fixa aussi le 18 septembre à M. de Vauzesmes pour l'entendre. Il ne prévoyait pas qu'en rapprochant de trop près des objets de discorde, il allumerait un feu qu'il ne pourrait plus éteindre. Il avait d'ailleurs l'intention de ménager tous les partis; moyen certain de ne plaire à aucun.

Enfin, le jour de cette fameuse assemblée arriva, et sans connaître d'abord quelles pouvaient être les propositions dont M. d'Eslon était chargé, M. de Vauzesmes se leva le premier, et, demandant la parole, commença en ces termes :

« De tous temps il a existé des gens à se-
 « cret, possesseur de recettes miraculeuses
 « pour la guérison des maladies; et le public,
 « ignorant en médecine, a toujours été la
 « dupe des vaines promesses de ces aventu-
 « riers; ils n'établissent nulle part une de-
 « meure fixe, car leurs manœuvres sont bien-
 « tôt mises au grand jour; et ce même public,
 « honteux d'avoir été grossièrement séduit,
 « les traite ensuite avec l'indignation qu'ils
 « ont justement encourue; mais, par une fai-

« blesse attachée à l'humanité, qui ne cesse
 « de courir après l'erreur, s'il vient encore à
 « paraître sur la scène un nouveau charlatan,
 « il attire bien vite les regards de la multi-
 « tude. Ainsi, M. Mesmer, après avoir fait
 « pendant assez long-temps beaucoup de bruit
 « à Vienne en Autriche; après avoir été,
 « comme c'est la coutume, démasqué et ridi-
 « culisé, est venu établir son théâtre dans
 « cette capitale, où, depuis près de trois ans,
 » il donne des représentations le plus tran-
 « quille-ment du Monde. Tous les médecins,
 « qui exercent ici noblement leur profession,
 « se contentaient de le mépriser; et certaine-
 « son règne aurait été de courte durée, si
 « M. d'Eslon, un de nos confrères, ne s'était
 « point donné ouvertement comme son pro-
 « cureur, proneur et son satellite; et le titre
 « de docteur-régent de cette Faculté, dont
 « M. d'Eslon est revêtu, n'a pas peu contribué
 » à donner au jongleur allemand une espèce
 « de célébrité momentanée, à laquelle il ne
 « devait pas s'attendre..... »

C'est en continuant sur ce ton, *qu'un jeune homme* se permit de parler d'une découverte qu'il ne connaissait en aucune manière, et de son auteur, membre d'une Faculté célèbre; nous ne transcrivons plus que la fin de ce dis-

cours, qui ne peut produire dans l'ame du lecteur impartial, que la plus vive indignation. M. de Vauzemes poursuivait en attaquant M. d'Eslon avec autant de *bienséance et de modération*; il niait les cures citées dans son ouvrage, moyen excellent d'avoir raison, et terminait de cette manière :

« J'aurai rempli la tâche que je me suis
 « imposée, si j'ai pu, Messieurs, vous prou-
 « ver les manœuvres de M. Mesmer, l'asso-
 « ciation scandaleuse de M. d'Eslon avec les
 « chariatans. Si je vous ai fait voir qu'il avait
 « injurié les corps littéraires, et spécialement
 « cette Faculté; enfin, si j'ai démontré le ri-
 « dicule, le faux de ses principes, l'absurdité,
 « l'impossibilité, la fausseté des cures qu'il
 « vous présente à examiner. J'attaque seule-
 « ment sa ridicule et très-dangereuse doc-
 « trine, que je regarde comme ennemie du
 « bien public, et qui compromet cette com-
 « pagnie, puisque c'est comme docteur-régent
 « de cette Faculté qu'il la soutient cette doc-
 « trine.

« Je laisse à votre jugement, Messieurs, à
 « décider sur l'ouvrage de M. d'Eslon, car, je
 « le répète, je n'en veux point à sa personne. »

M. d'Esilon écouta avec calme ce torrent d'injures ; des inculpations aussi grossières et aussi méprisables ne pouvaient l'offenser. Il prit la parole, et, par un discours où il sut réunir la sagesse, la prudence et la force de raisonnement, il voulut amener une conciliation, en ménageant avec soin l'amour-propre, et donnant même à ses confrères des facilités pour sortir avec honneur de ce mauvais pas. Tout fut en pure perte. Il termina par la lecture des propositions de Mesmer ; et après avoir déposé son manuscrit sur le bureau, il sortit pour laisser délibérer. Lorsqu'il rentra, le doyen lui fit la lecture d'un décret portant la délibération singulière que voici :

1° Injonction d'être plus circonspect à l'avenir ; 2° suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté ; 3° radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des médecins de la Faculté, s'il n'avait pas à cette époque désavoué ses observations sur le MAGNÉTISME ANIMAL ; 4° les propositions de M. Mesmer rejetées.

A.

(La suite au prochain Numéro.)

C U R E S.

LA lettre ci-jointe n'était point destinée à l'impression ; mais le fait qu'elle contient nous ayant paru intéressant, nous avons demandé et obtenu de la personne qui nous l'a communiquée la permission de l'insérer dans ces Annales, sauf la condition de n'indiquer que les initiales des noms, quelques considérations de société forçant à ce ménagement. Nous nous sommes cependant réservé le droit de donner toutes les preuves satisfaisantes aux personnes que cela pourrait intéresser, la lettre originale restant déposée au bureau.

Paris, le 15 février 1814.

« **Q**UOIQUE vous en disiez, mon ami, vous ne pouvez pas savoir tout ce que souffre un magnétiseur lorsqu'il voit son malade ou les gens qui le soignent refuser d'exécuter ses ordonnances. Non, rien au monde ne peut donner l'idée d'un pareil supplice. Il faut l'avoir éprouvé. MM. de Puységur, Deleuze, etc. m'avaient déjà prévenu des désagrémens que présentaient de toutes parts l'ignorance, la

sottise et l'entêtement : j'étais instruit enfin , autant qu'on le peut être , quand on n'a pas eu les leçons de l'expérience. Maintenant je n'ai plus rien à désirer. Lisez, mon cher M..., lisez, et vous jugerez si la profession gratuite de magnétiseur ne présente, comme on le croit, que les plus douces jouissances.

« Depuis quelque temps j'entendais parler à un de mes amis de l'accident qui était arrivé chez lui à M. F... Les suites d'une indigestion le retenaient au lit depuis deux mois , et faisaient tout craindre pour sa vie. Ayant eu le malheur, pour une légère indisposition, de prendre deux fois, à peu de jours de distance, un grain d'émétique dans une pinte d'eau, il avait disposé son estomac à une irritabilité nerveuse que l'indigestion qui suivit, et pour laquelle (sans consulter son médecin) il reprit encore de l'émétique, développa d'une manière effrayante ; son estomac se ferma : ses facultés digestives s'arrêtèrent, ses forces s'anéantirent tout-à-coup. Plus de repos, plus de sommeil, une douleur locale insupportable, un affaiblissement continu, et la perspective d'une mort prochaine ; telle était la situation de cet infortuné, lorsque, touché par les prières de M. G....., je consentis à aller chez lui. Trois consultations faites par les premiers

médecins de la capitale n'avaient servi qu'à augmenter les inquiétudes de sa famille par la diversité de leurs opinions et de leurs ordonnances. L'éther, l'opium, la fleur d'orange, l'huile d'amaude douce et tous les remèdes anti-spasmodiques avaient été employés inutilement. On ne le soutenait plus qu'à l'aide d'un peu de bouillon qui ne passait qu'avec la plus grande difficulté, et de quelques morceaux de mouton grillé, dont il exprimait le jus. Sa vue s'était tellement affaiblie, qu'il ne voyait plus les objets sous leur véritable apparence. Enfin, se voyant mourir, étant abandonné de son médecin, il avait recommandé sa famille à M., et fait son testament, que je portai moi-même chez son notaire, rue Saint-Honoré.

« Désirant être éclairé sur son état, et guidé dans son traitement magnétique, j'amenai avec moi madame B....., somnambule dont la lucidité et la rare prudence m'étaient parfaitement connues. Elle l'examina long-temps avec le plus grand soin, et l'encouragea à prendre patience, en l'assurant qu'il y avait du remède. Elle lui prescrivit pour toute nourriture de la gelée de viandes très-légères, et dont il devait prendre seulement trois cuillerées par jour, une le matin à huit heures, l'autre à midi, et la troisième le soir. Elle ajouta l'invitation ex-

presse d'avalier par dessus la gelée une demi-cuillerée de Malaga, et sur-tout de suivre bien exactement son ordonnance.

« De retour chez madame B..., que je n'avais interrogée auprès du malade qu'avec précaution, je l'endormis pour savoir ce qu'il y avait à craindre ou à espérer. « Mon ami, me dit-elle, cet homme est au plus mal. Si vous le guérissez, ce sera un miracle, car il est dans un état épouvantable. Il a déjà la figure d'un mort; une partie des nerfs de l'estomac est paralysée; *le fluide nerveux n'y circule qu'à peine*. En outre, il est si faible que tous les remèdes possibles ne feraient qu'aggraver le mal. Il a aussi l'imagination frappée, et ce n'est pas là ce qu'il y a de moins inquiétant, — Eh mon Dieu! lui dis je, que faut-il donc employer pour le guérir?—Le Magnétisme, rien que le Magnétisme, avec beaucoup de soin, de force et de précaution. Portez le foyer de dilatation au creux de l'estomac; c'est là qu'est le siège du mal. Magnétisez-le aussi sur le ventre, car il est extrêmement échauffé (1), et il y a près de quinze jours qu'il

(1) M. Lamile ayant observé à madame B....., que, d'après son dire, le malade étant très-échauffé, il lui semblaient que le vin de Malaga était contraire. Madame

« n'a eu d'évacuation ; enfin , n'oubliez pas de
 « le magnétiser fortement sur la tête , pour lui
 « donner du calme et lui ôter ses idées de
 « mort qui le tuent. Si avec tout cela il en ré-
 « chappe , il sera bien heureux ; car il ne lui
 « restait pas deux jours à vivre. Touchez aussi
 « son eau , son vin , la gelée , le bouillon , tout
 « ce qu'il prendra. Il faut l'imprégner de ma-
 « gnétisme. — Je crois , ajouta-t-elle après un
 « moment de réflexion , que vous aurez beau-
 « coup de peine à vous faire obéir de sa femme.
 « Elle ne croit point , et tout ce qu'elle a vu
 « lui semble une mauvaise plaisanterie. Mais
 « comme son mari est abandonné , et qu'elle
 « ne sait plus que faire , peut-être lui trouverez-
 « vous plus de docilité ; au reste , beaucoup de
 « patience , c'est le seul moyen de vous en
 « faire écouter. »

Je retournai chez mon malade , et je mis en pratique les conseils de ma somnambule. Dès que je lui eus posé la main sur l'estomac , un mouvement interne , sensible sous la main et à mon oreille , comme le bruit qu'occasionnent les flatuosités , m'annonça l'effet que je produisais. Je lui adressai les paroles les plus

B...s répondit qu'il fallait , avant tout , sacrifier son estomac , et qu'ensuite quelques lavemens et le Magnétisme ferait le reste.

consolantes, et fis tous mes efforts auprès de sa femme pour l'engager à beaucoup de calme et d'attention. Je lui mis par écrit tout ce qu'elle avait à faire. Ce premier jour, M. F..... parut dans une situation moins souffrante. Le lendemain il reposa un peu seulement dans la journée; mais le jour suivant, lui ayant procuré plusieurs évacuations abondantes, il dormit une partie de la nuit. Ravi de cette bonne nouvelle, j'amenai une seconde fois madame B.....; elle le trouva mieux, et lui permit de manger dans le courant de la journée quatre ou cinq morceaux de chocolat de la grosseur d'une cerise. C'est ici que commencent mes tribulations, mon ami. Il se trouvait du chocolat chez lui; sa femme me le dit. Je demandai à le voir, et le montrai à madame B..... : elle le trouva détestable, et plus propre à lui faire du mal que du bien; elle dit à madame F.... qu'il fallait en envoyer chercher chez Cadet, de la meilleure qualité. On me le promit, et je sortis tranquille. Le lendemain j'arrivai, comptant trouver le chocolat. Madame F... me dit qu'elle n'avait pas eu le temps d'y aller, que c'était très-loin;... mais, ajouta-t-elle, en attendant je lui ai toujours donné de l'autre..... et cependant elle avait entendu la veille tout ce qu'avait dit la somnambule!..... Je me con-

tins, et tâchai de lui faire comprendre tout le tort qu'elle pouvait faire à son mari. Je l'engageai à en envoyer chercher sur-le-champ, afin que je pusse le magnétiser ; je l'assurai que M. F.... dormirait bien, et je fus obéi quoiqu'en rechignant.

« Dans la journée je fus chez un des premiers médecins de Paris, à qui je parlais souvent du Magnétisme. Je lui racontai la maladie de M. F...., comment je me trouvais auprès de lui en qualité de docteur, et les espérances que je concevais sur sa guérison, d'après ce que m'en avait dit ma somnambule. Il m'écouta très-attentivement ; me demanda si cet homme avait fait des excès de jeunesse ; s'il buvait habituellement des liqueurs fortes. Je lui dis que non ; qu'il était parfaitement conservé et dans toute la force de l'âge. Il peut en revenir, me dit-il alors ; nous avons plusieurs exemples de guérisons semblables. Si j'étais à votre place, au lieu de m'amuser à le magnétiser, je lui ferais mettre un *petit chien* sur l'estomac. Un chien ! m'écriai-je. — Oui, c'est un remède indiqué par Hippocrate, et je n'hésiterais pas à l'employer. Je le remerciai sincèrement ; mais je pensai que la chaleur de ma main et de ma volonté pourrait suppléer à ce remède sans

en avoir les inconvéniens; je veux dire le poids de l'animal qu'il lui aurait été impossible de supporter.

« Le jour suivant il était beaucoup mieux : la douleur était moins vive; mais sa tête était toujours frappée. Il s'inquiétait et pleurait souvent en pensant au sort de ses enfans. Voulant absolument calmer ses inquiétudes, je m'avisai de l'expédient suivant : Je lui dis qu'un médecin magnétiseur, auquel j'avais parlé de son état, désirait le voir. Il me permit de le lui présenter, et le lendemain je lui amenai M. B...., médecin-magnétiseur, et homme de beaucoup d'esprit. En le voyant, M. B...., que j'avais prévenu, dit à haute voix : « Mais « voilà quelqu'un qui a très-bon visage, pour « avoir resté si long-temps sans manger. » Ce début flatta singulièrement le malade. Ensuite, après l'avoir examiné, il l'interrogea sur des douleurs qu'il ne devait pas avoir. — Vous devez souffrir de la tête? — Non, Monsieur. — Ah! c'est excellent. Et la bouche mauvaise, sans doute, la langue chargée? — Point du tout, Monsieur; au contraire, j'ai la langue très-vermeille. — Mais c'est fort bon cela. Peu d'appétit apparemment?—Ah! Monsieur, je dévorerais, si l'on voulait me donner à manger. — A chaque question, je voyais la figure

de ce pauvre homme s'épanouir et la confiance rentrer dans son ame. — Peu de sommeil ? — Je vous demande pardon, Monsieur. N'est-ce pas, ma femme, que je dors ? — Ah ! mon Dieu, c'est bien vrai, dit madame F.... Il y avait deux mois que je ne m'étais déshabillée lorsque M. Lamile est venu ; mais à présent il ne se réveille qu'une ou deux fois, encore est-ce pour demander à manger. — Vous aimez les liqueurs ? — Non, du tout, Monsieur. — Vous êtes trop heureux, lui répondait M. B... ; tout autre que vous serait mort depuis un mois. Allons, continua-t-il en se retournant vers moi, continuez à magnétiser Monsieur, et dans quinze jours je vous le garantis sur pied. Il fallait voir la satisfaction de M. F..... Ah ! Monsieur, lui disait-il, que je vous remercie d'être venu me voir ; que votre visite me fait de bien ! Vous espérez donc que je pourrai m'en sortir ? — Si je le crois ; je vous regarde déjà comme convalescent. Adieu, Monsieur ; prenez courage, et je vous répons de tout. Nous sortîmes ensemble, et M. B... m'encouragea vivement à continuer. Je crois, me dit-il, qu'il vous faudra un peu de temps pour le sortir d'affaire ; mais je sais que cela ne vous arrêtera pas : d'ailleurs, il n'y a pas d'autre espoir de salut pour lui que le Magnétisme,

et je crois pouvoir vous répondre de sa guérison. Encouragé de tant de façons, je redoublai d'efforts pour hâter cet heureux moment. Peu-à-peu je fis cesser toutes les douleurs ; j'obtins le sommeil le plus calme ; sa femme n'eut plus besoin de le veiller, car il dormait régulièrement depuis dix ou onze heures du soir jusqu'à huit heures du matin. Mad. B....., qui le voyait de temps en temps, lui fit augmenter la dose de chocolat jusqu'à huit ou dix morceaux ; permit deux tasses de bouillon, des potages faits avec des croûtes de pain grillées au four ; et au bout d'un mois de traitement, cet homme, abandonné de son médecin, n'ayant pas deux jours de vie, était venu à bout, par mes soins, de prendre avec sa gelée, (il avait quitté le vin de Malaga au bout de quinze jours) son chocolat, ses deux tasses de bouillon, quelques petits verres de vin de Bordeaux, trois potages, et à sucer le jus de deux cotelettes, dont il se permettait quelquefois d'avaler des petits morceaux. Toutes ses douleurs étaient passées. Il avait recouvré assez de forces pour pouvoir se lever trois fois par jour, lire le journal, jouer au domino, écrire, chanter, et faire tout seul le tour de sa chambre. Toutes ses inquiétudes étaient dissipées, et il ne lui restait que le désir de manger

et un plaisir inexprimable à le satisfaire.

Il semble que ces résultats étaient assez évidens pour mériter quelques égards de sa femme, et sur-tout l'attention la plus grande à suivre mes conseils. Eh bien, point du tout, mon cher ami! ce n'était qu'à force de demandes que j'obtenais la moitié de ce qu'il était nécessaire : que dis-je, la moitié! le plus souvent rien. J'avais entre autre chose recommandé cent fois que l'on évitât de faire du bruit dans sa chambre, parce qu'il avait encore les nerfs très-faibles. Toute la journée madame F..... ne faisait que crier et se disputer, soit avec ses enfans, aussi stupides qu'elle, soit avec ses voisins ou avec son mari lui-même. La mémoire de celui-ci s'étant affaiblie à mesure que ses forces revenaient, et son appétit étant extrême, il ne se rappelait jamais ses repas, et il demandait à manger à tous momens. Pour remédier à ce défaut de mémoire, j'avais écrit sur une feuille de papier les heures de la journée où il devait manger, boire, se lever et se coucher; et j'avais dit à madame F..... de le lui montrer. J'étais sûr qu'en voyant ce papier et la pendule, il se tairait sur-le-champ. La chose était assez facile à faire. Jamais je n'ai pu l'obtenir; et tous ceux qui venaient voir le malade étaient persuadés que je le laissais mourir de

faim. Plusieurs de ses amis lui ont donné à manger, dans un instant, sa portion de chocolat de toute la journée ; d'autres y ont ajouté des œufs, des poires cuites. Il lui était recommandé de ne rester qu'une heure debout, afin de s'accoutumer peu-à-peu à l'exercice. Jamais on n'y a fait attention, et une fois il est resté levé depuis onze heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Ses jambes en ont été enflées pendant trois jours. Il devait boire du vin de Bordeaux, et j'avais indiqué où l'on en pourrait trouver d'excellent ; mais madame F..... préféra d'en envoyer chercher chez l'épicier du coin. Elle m'assura qu'il était fort bon, et qu'il était inutile d'en avoir d'autre. Que vous dirai-je encore, mon bon ami, pour vous peindre tout ce que j'ai souffert ? Est-il nécessaire que je vous cite d'autres exemples ? Non, sans doute, et déjà vous avez dû vous demander quel intérêt si puissant me portait à souffrir tant d'ingratitude et des choses qui pouvaient, en compromettant gravement la santé du malade, me placer dans une situation des plus désagréables. Hélas ! j'avais la certitude de le guérir : de plus, cet infortuné était le meilleur ami d'un homme que je révère de toute mon ame, et auquel j'ai les plus grandes obligations. Je me faisais une fête de la surprise qu'il aurait

en apprenant tout-à-la-fois le nom du médecin et le remède dont il s'était servi. J'avais demandé le secret , et c'est la seule chose en quoi j'aie été obéi. De temps en temps il m'arrivait d'avoir de légères altercations avec madame F..... ; elle me trompait sur les points les plus importants, tels que la nourriture, la quantité et la qualité du vin, les heures du lever et du coucher. Une fois sa fille me présenta, comme venant de chez Cadet, le chocolat que madame B..... avait défendu. Je le reconnus sur-le-champ, et je ne pus jamais la faire convenir de la vérité. Outré d'un procédé aussi vil, je me fâchai, et menaçai la famille de ne plus revenir, si l'on continuait à faire aussi peu de cas de mes conseils. Madame F..... me prit au mot, et me dit que son mari n'avait pas besoin de moi ; que depuis long-temps toutes ces bêtises l'ennuyaient ; qu'elle n'était pas habituée à être commandée, et qu'elle savait bien que mes ordonnances ne signifiaient rien, parce que je n'étais pas médecin, etc. ; vous imaginez bien, mon cher M....., que je ne cherchai pas à prouver à une femme aussi extravagante toute l'infamie de sa conduite envers celui qui avait sauvé la vie à son mari, et que, par amour pour l'humanité, venait dans l'hiver, à huit heures du matin,

d'une extrémité de Paris à l'autre. Je sortis versant des larmes d'indignation, et déplorant le sort de mon pauvre malade qui, pendant notre discussion, n'avait cessé de crier : « Ma femme, taisez - vous, je vous prie, vous allez me faire trouver mal ! Voulez-vous me faire mourir ? Songez donc à tout le bien que m'a fait Monsieur !.... »

Ce qui vous paraîtra plus étonnant, c'est que tout en se moquant de moi, elle le magnétisait aussi. M'ayant regardé les premiers jours, elle me dit : *Ce n'est que ça, le Magnétisme ! Ah ! ce n'est pas difficile à faire ; je pourrai le froter, moi aussi, quand il souffrira.* Ayant demandé à madame B . . . si je pouvais le lui permettre : « Assurément, me répondit-elle ; cette femme aime beaucoup son mari, et malgré qu'elle soit totalement dépourvue de sens commun, elle a toute la volonté qu'il faut pour lui faire beaucoup de bien. D'ailleurs, elle ne voit dans le Magnétisme que des procédés mécaniques ; et en lui disant ce qu'il faut qu'elle fasse, il n'y aura rien à craindre. » Je la laissai donc me seconder, et bien en a pris à son mari ; car, par ce moyen, elle a pu souvent réparer une partie du mal qu'elle lui faisait, etc., etc. »

LAMILE.

Nous nous sommes informé du sort de M. F..., et nous avons appris que l'abandon de son magnétiseur n'avait que peu retardé son entière guérison qui, à cette époque, était très-prochaine; mais qu'il n'avait pu recouvrer sa mémoire.

Vers les derniers temps de son traitement, la mémoire de M. F... s'était fortifiée sensiblement, et il était parvenu à se rappeler les évènements antécédens, à trois ou quatre jours de date. Mais lorsque M. Lamile fut obligé de se retirer, sa mémoire déclina peu à peu; et dans ce moment même où ses forces sont entièrement rétablies, et où il ne lui reste aucune incommodité physique, il oublie, d'un jour à l'autre, même les choses les plus importantes.

Cet exemple est assez frappant pour montrer les inconvéniens d'abandonner le Magnétisme lorsqu'il a opéré des effets salutaires; car il est hors de doute que la mémoire de M. F..... serait entièrement revenue, si le traitement eût été suivi avec soin.

ANALYSES D'OUVRAGES,
THÉORIES, etc.

EXAMEN DU MAGNÉTISME.

L'UNIVERS est mu, l'harmonie est établie, l'ordre règne, tout se maintient par l'effet d'une VOLONTÉ toute-puissante; cette volonté, c'est celle de Dieu, c'est Dieu lui-même.

La matière dont se compose l'univers visible est soumise à l'empire de cette volonté. La matière n'est donc que passive : elle ne peut rien *vouloir*; mais elle a pu être douée de propriétés, par celui qui *veut*. Par exemple, il lui a donné l'attraction, c'est-à-dire la propriété de s'attirer elle-même. La matière attire la matière, ce qui constitue la pesanteur, non pas parce qu'elle le veut, mais parce que Dieu le veut.

Remarquez un moment que, par l'effet de cette seule propriété, Dieu retient les astres dans leur orbite, donne de la solidité aux corps, et par conséquent conserve leur forme. Si Dieu disait : *Que l'attraction cesse!* à l'ins-

tant l'univers serait détruit , la matière se répandrait en molécules isolées dans l'espace , sans qu'aucune main pût la saisir ; elle cesserait d'être visible ; pour mieux dire , elle n'existerait plus.

C'est ainsi que l'on peut se faire une idée de la grandeur et de la puissance de Dieu , et que l'on reconnaît qu'il a voulu créer le monde , qu'il le conserve par cette volonté toujours active ; en un mot , qu'il le gouverne , et que , s'il cessait de le faire un instant , l'univers entier serait anéanti en moins de temps que je ne mets à le dire.

Dieu , en organisant l'univers , s'est plu à le peupler d'êtres intelligens auxquels il a accordé la *volonté* ou le libre arbitre ; autrement ces êtres ne seraient que des machines passives , comme la machine qui constitue leur corps. Ces êtres peuplent sans doute toutes les planètes ; sur la terre , c'est l'homme.

Je n'examinerai point , quelque tentation que j'en aie , s'il lui a plu de créer de pures intelligences comme lui , qui le secondent dans ses œuvres ; je sortirais de mon sujet , et je ne veux pas le quitter. Dieu , en créant l'homme , lui a accordé une ame qui veut , afin que ses actions fussent de lui , qu'il pût les revendiquer.

quer comme telles, et qu'elles pussent lui mériter; mais, en lui accordant une volonté, s'il la lui eût donné aussi puissante que la sienne, il eût compromis son ouvrage, l'homme eût voulu renverser la divinité, et se mettre à sa place : il a donc dû borner cette volonté; et en lui accordant le libre arbitre de ses actions, il a dû lui ôter le moyen de porter le trouble dans la création. Ainsi, la volonté de l'homme est restreinte à une sphère étroite; elle est une image abrégée de l'âme de la nature : elle a un pouvoir entier sur le corps matériel qu'elle anime; elle ordonne, il obéit; elle seule est comptable des actions.

Mais par quel moyen l'âme agit-elle sur le corps; est-ce directement, ou par le moyen d'intermédiaires? Directement, dira-t-on. Cela est inexplicable, ne se conçoit pas, on ne saurait l'admettre; mais répondez à votre tour: se conçoit-il mieux que cela se fasse au moyen d'un intermédiaire? Quel est-il, d'abord; quelle est sa nature, comment se nomme-t-il? Sera-ce le *fluide vital*, les *esprits animaux*, le *fluide magnétique*? Est-il plus aisé de concevoir comment l'âme agit sur le fluide magnétique, et comment celui-ci réagit à son tour sur les corps? Voilà, ce me semble,

deux difficultés au lieu d'une; et puisque mon intelligence doit se borner à reconnaître le phénomène, sans l'expliquer, autant l'admettre dans toute sa simplicité. Ainsi, sans agiter cette question, existe-t-il un fluide, dit magnétique; sans la discuter, sans la combattre même auprès des personnes qui l'ont admise, nous dirons : l'ame agit sur le corps et le gouverne.

L'ame de l'homme connaît et aime l'ame des autres hommes, elle leur veut du bien. Ce sentiment produit l'affabilité, la bienveillance, la pitié. Il est payé en retour par la complaisance, la reconnaissance, la soumission. On récompense les sentimens affectueux par d'autres sentimens d'amitié. Nous aimons ceux qui nous aiment; celui qui nous fait du bien, acquiert un empire volontaire sur nous, et cet empire nous est agréable. Dans l'état ordinaire, ces sentimens ne sont pas toujours purs; ils se trouvent mélangés par la défiance, la crainte de l'abus et de la surprise, parce que les hommes qui entrent en relation, ne sont pas dégagés de tout intérêt matériel, et que cet intérêt passager les domine souvent.

Mais s'il devient possible que l'ame d'un être bienveillant entre en relation avec une

autre ame , dans l'intention de lui être utile , sans mélange d'intérêt terrestre , que ce sentiment bien pur soit reconnu , à n'en pouvoir douter , par celle qui en est l'objet , la relation devient presque céleste. C'est le **MAGNÉTISME**.

MAGNÉTISER , c'est donc *ouvrir son cœur à la douce impulsion de la bienveillance, c'est demander le même sentiment en retour à la personne que l'on magnétise*. Mais, comment communiquer autrement que par les organes extérieurs et par le secours des sens qui sont si trompeurs ? C'est là le secret du Magnétisme.

En conséquence de cette théorie , voici les procédés que j'emploie et que je conseille : s'isoler le plus que l'on peut , n'entendre , ne voir rien de ce qui se passe autour de soi , s'aider du geste et du regard le plus propre à fixer l'attention , et par l'effort de la pensée , de la volonté , demander à être entendu de l'ame de celui qui se remet à vos soins. Si vous êtes sincère dans cette sorte d'évocation , mu par des intentions bien pures et bien affectueuses , et qu'il convienne à la personne de vous entendre , vous la verrez successivement abandonner l'usage de ses sens , et entrer en relation purement intellectuelle avec vous.

Soñ aïne vous cède sur sa personne matérielle un empire que vous n'aviez pas il n'y a qu'un moment ; vous devenez le maître de ses actions , de ses mouvemens ; ses organes vous sont passivement soumis ; vous lui en accordez l'usage , ou le lui retirez à volonté. Tel est l'état dans lequel est entré le somnambule magnétique.

Ce qui vaut encore mieux que cela , et qui vous fera éprouver la plus douce des jouissances , vous pourrez la soulager dans ses maux , hâter le mouvement de son sang , déplacer ses humeurs , détruire ses infirmités ; je dirai même , vous pourriez lui faire du mal , si vous en étiez capable : mais , comme l'observe M. de Puysegur , on ne peut vouloir le bien et le mal en même temps ; et puisque l'on n'obtient cet empire que par une ferme volonté de faire le bien , reconnue du magnétisé , il ne sera jamais possible d'en abuser pour lui nuire.

Cette manière d'expliquer le Magnétisme donne , selon moi , la solution de tous les phénomènes connus , et a servi à m'en faire découvrir de nouveaux ; l'ame du magnétisé , se dégageant en partie des liens qui la retiennent , et prenant son essor , obéit par amour , et par

reconnaissance, aux ordres que vous lui donnez, répond aux questions que vous lui faites. Elle satisfera même, jusqu'à un certain point, votre simple curiosité, pourvu que vous ne la fatigüiez pas cependant, et que, n'abusant pas de votre avantage, vous ne perdiez pas de vue le but que vous vous proposiez en la maîtrisant, celui de lui être utile; aussi les objets sur lesquels elle portera son attention avec le plus de plaisir, sont-ils ceux qui se rattachent à cette utilité, la recherche d'un médicament, la vue des objets qui l'entourent ou qui l'intéressent; elle se transportera au loin, comme près de vous, avec la rapidité de la pensée.

DUCOMMUN.

CET article a été inséré dans le N° 266 (20 décembre 1813) du Journal des Arts. Nous avons jugé convenable de le réimprimer dans ces Annales, devant donner successivement plusieurs morceaux qui en dérivent.

(Nous donnerons la suite des procédés magnétiques dans le Numéro suivant.)

 RÉFLEXIONS

Sur l'analogie des phénomènes du Magnétisme avec les autres phénomènes de la nature ; et CONJECTURES sur le principe de l'action magnétique.

IL y a dans la nature deux substances qui diffèrent essentiellement l'une de l'autre : l'Esprit et la Matière. Nous sommes sûrs de l'existence de notre ame, parce que nous avons la conscience de ce qui se passe au dedans de nous-mêmes : nous connaissons l'existence de la matière, parce qu'elle est l'objet de nos perceptions. Il serait possible que notre ame éprouvât des sensations sans qu'elles fussent excitées par des objets extérieurs ; mais il est impossible que nous sentions , que nous pensions sans que le principe sentant et pensant existe : d'où il suit que l'existence de notre ame nous est bien plus démontrée que celle des corps, et que celle-ci, quoiqu'on ne puisse la révoquer en doute, n'occupe que le second rang dans l'échelle des vérités incontestables.

La matière et l'esprit ne se manifestent à

nous que par quelques-unes de leurs propriétés. Nous nommons *matière* ce qui nous donne les sensations d'étendue, d'impénétrabilité, de mobilité, de figure, etc. : nous nommons *esprit* ce qui les reçoit. Il existe des corps vivans et des corps bruts : donc quelque chose fait différer les uns des autres ; ce quelque chose est la substance spirituelle. Les corps vivans sont organisés, les autres ne le sont pas ; la substance spirituelle est le principe de cette organisation. Toutes ces notions sont relatives : elles sont incomplètes. L'essence de l'esprit et celle de la matière nous sont absolument inconnues.

Nous ne savons pas si le principe de la vie est le même que celui de la pensée : mais il est évident que le principe de la vie n'est point matériel. Il est probable que de même que le Créateur a imprimé à la matière des formes diverses qui constituent les différens corps, il a doué la substance spirituelle de divers degrés de perfection, depuis celui qui produit la vie des polypes, peut-être même celle des plantes, jusqu'à celui qui donne à l'homme la raison, l'imagination et la mémoire.

Quoi qu'il en soit, nous sommes obligés de convenir qu'il existe au moins deux substances primitives, l'esprit et la matière.

L'union de ces deux substances dans les êtres vivans, est un mystère impénétrable : mais si nous ne pouvons la concevoir, nous n'en avons pas moins la certitude ; car pour la nier, il faut supposer que le monde physique est un phénomène illusoire, qui n'a d'existence que dans nos idées.

Quelques philosophes pensent que l'ame est unie au corps par une substance intermédiaire. Peut-être cela est-il vrai ; mais nous n'en avons pas la preuve, et je ne vois pas ce qu'on gagne à cette hypothèse. Nous ne concevons pas comment l'esprit agit sur la matière, et comment celle-ci réagit à son tour sur l'esprit : mais comprendrons-nous mieux comment l'ame agit sur cette substance intermédiaire ? comment celle-ci se trouve en rapport avec l'esprit d'un côté, avec la matière de l'autre ? Que sera-ce que cette substance ? Sera-t-elle impénétrable, pesante, etc. ? sera-t-elle douée de la vie, de la faculté de sentir ? Supposera-t-on que c'est une matière d'une ténuité infinie, plus déliée, plus mobile que la lumière ? Mais on a beau atténuer les molécules élémentaires, elles seront toujours de la même nature, et n'en auront pas plus d'analogie avec l'esprit. Entre ce qui sent et ce qui ne sent pas, il y a une distance immense. Le priu-

cipe sentant peut être , si j'ose m'exprimer ainsi , en moindre quantité , moins actif : mais , comme principe , il ne saurait avoir aucun rapport à la matière.

On me demandera si l'ame peut avoir des idées sans être unie à un corps ? J'ignore si , sans cette condition , elle peut avoir l'idée des objets extérieurs : je sais seulement que , dans l'ordre actuel , c'est par les sens qu'elle en reçoit l'impression ; mais il n'est pas nécessaire que ces objets agissent sur l'ame pour qu'elle ait la conscience de son existence ; car elle peut éprouver de la tristesse ou de la joie , de la crainte ou de l'espérance , sans que des êtres physiques excitent ces sentimens. Et peut-être est-il un ordre d'idées qui se développe en elle sans que les sensations en soient la cause. Mais l'examen de cette grande question , qui sépare Locke et Leibnitz , et généralement l'école française du dix-huitième siècle de l'école écossaise et de l'école allemande , m'entraînerait trop loin.

Nous venons de dire qu'il existe deux ordres d'êtres : l'esprit et la matière. Comparons maintenant les phénomènes que nous présentent ces deux substances.

La matière est étendue , impénétrable , figurée , pesante , indifférente au mouvement et

au repos. L'esprit est doué de la vie, de la faculté de sentir, de celle de penser, de celle de vouloir.

Ni l'étendue, ni l'impénétrabilité, ni la figure, ni la pesanteur n'entrent dans l'idée que nous nous faisons de l'esprit : et si l'idée de mouvement vient s'y mêler, ce n'est qu'autant que nous considérons l'esprit comme uni à un corps.

La matière agit sur la matière, par une propriété occulte, qu'on a nommée *attraction* : elle agit à distance ; nous ne savons pas pourquoi, nous ne pouvons concevoir comment : l'observation nous a seulement appris que cette action s'exerce en raison directe des masses, en raison inverse du carré des distances.

Il fallait bien que cette action s'exécutât d'après une loi donnée et invariable, puisque la matière est dépourvue de volonté.

Par la même raison, la matière, indifférente au mouvement et au repos, reçoit et communique le mouvement d'après des lois constantes, et que nous avons soumises à un calcul rigoureux.

Le mouvement est un être que nous ne pouvons concevoir qu'avec les corps et dans les corps ; quoiqu'il ne soit pas un corps lui-même,

qu'il passe d'un corps dans l'autre, et soit la principale cause et la condition essentielle de tous les changemens qui s'opèrent en eux.

L'esprit est doué de facultés qu'on peut mettre en parallèle avec les propriétés de la matière.

La matière est modifiée par le mouvement; l'esprit par les sensations.

La matière est indifférente au mouvement et au repos : l'esprit est passible de sensations opposées.

La matière reçoit des figures qui distinguent les corps : l'esprit prend divers caractères d'après lesquels les esprits diffèrent entre eux.

La matière est douée d'une propriété nommée attraction : l'esprit d'une faculté que nous appelons volonté.

Jusqu'ici le parallèle est exact; mais ne sommes nous pas autorisés à l'étendre au-delà? N'est-il pas vraisemblable que la même correspondance que nous avons remarquée entre les propriétés qui distinguent les deux substances, existe aussi entre les diverses manières d'agir qui sont propres à chacune d'elles? Si cela est, l'esprit doit agir sur l'esprit par la volonté, comme la matière agit sur la matière par l'attraction : ces deux phénomènes ne sont pas plus inconcevables l'un que l'autre; et si

le premier est moins généralement reconnu, il n'en est pas moins établi sur un grand nombre de faits, qu'on ne peut nier sans traiter de visionnaires ceux qui les ont constamment observés. Qu'il nous soit permis de l'admettre; alors nous irons plus loin, et nous ne trouverons plus de difficulté.

L'attraction se manifeste de deux manières, ou si l'on veut, il y a deux sortes d'attraction : l'attraction moléculaire ou affinité, et l'attraction des masses ou attraction proprement dite.

Par sa volonté, l'esprit agit au dedans de lui, et modifie sa propre manière d'être : par sa volonté autrement dirigée, il agit sur d'autres esprits.

L'attraction proprement dite s'exerce en raison directe des masses, en raison inverse du carré des distances. L'esprit agit plus ou moins, selon que sa force primitive est plus ou moins considérable, et selon que sa volonté est plus ou moins active.

La loi relative à la distance est connue : celle qui peut mesurer l'action de la volonté ne l'est pas : attendu que la distance n'existe pas pour les esprits, à moins qu'on ne les considère comme unis aux corps qui sont dans l'espace.

L'esprit de l'homme agissant, soit comme

principe vital, soit comme principe de la pensée sur la matière à laquelle il est uni : il s'ensuit que s'il exerce son action sur l'esprit d'un autre homme, le corps de celui-ci se ressentira des modifications que son esprit éprouve.

L'union d'un esprit à un corps est un acte de la puissance divine. Le principe vital et le principe sentant s'unissent à une molécule de matière dans la génération (si toutefois les germes vivans n'existent pas depuis la création du monde), mais la génération est un secret qui échappe à toutes les recherches de la physiologie.

La volonté de l'homme sans le secours des organes ne saurait mettre en mouvement un grain de sable, parce que le mouvement est un phénomène du monde matériel. L'esprit n'agit directement que sur la matière à laquelle il a été primitivement uni; mais si la volonté d'un individu agit sur un autre individu, le principe vital de celui-ci agit sur ses organes : de là tous les phénomènes du Magnétisme.

L'action du Magnétisme est donc une action spirituelle dans son principe, puisqu'elle naît du principe spirituel; elle est physique dans plusieurs de ses effets, parce que lorsqu'elle produit des modifications sur le prin-

cipe vital du magnétisé, ces modifications se font sentir dans le corps animé par ce principe vital.

Il y a probablement aussi quelque chose de physique dans l'action du Magnétisme; car l'homme ne fait aucune action sans se servir de ses organes intérieurs ou extérieurs; l'exercice même de la pensée suppose toujours un mouvement particulier dans le cerveau. Ainsi, le magnétiseur fait sortir hors de lui le principe vital dont il doit porter l'action sur un autre individu, et ses organes concourent avec sa volonté pour diriger convenablement ce principe.

Quand nous nommons ce principe *fluide magnétique*, *fluide vital*, nous employons une expression figurée. Nous savons qu'il émane quelque chose du magnétiseur : ce quelque chose n'est pas un solide, et nous le nommons *fluide*.

D'ailleurs, nous voyons que toutes les fois que l'esprit agit au dehors, c'est en se servant de la matière organisée à laquelle il est uni : nous pensons donc qu'une émanation de lui-même doit être unie à une portion de substance matérielle lancée par lui comme la lumière par les corps enflammés.

On demandera pourquoi l'influence qu'un

Individu exerce sur un autre par sa volonté n'est pas toujours sensible? pourquoi elle ne se manifeste que dans une circonstance rare et peu connue, celle de l'état de crise appelé *somnambulisme*? C'est qu'il faut, pour que le phénomène soit sensible, que l'esprit de l'individu qui doit recevoir l'action ne soit pas déjà mû par une action différente ou contraire : ainsi, dans les êtres matériels, un corps en équilibre est mis en mouvement par l'impulsion la plus légère; la même impulsion ne produit aucun effet apparent sur un corps qui est déjà mû par une autre force, ou qui par sa masse oppose une grande résistance. Or, l'état qu'on a désigné sous le nom de *somnambulisme* est comparable à l'état d'équilibre : l'ame est tranquille, et n'oppose aucune résistance à une action étrangère; le lien qui l'unit au corps est aussi relâché qu'il soit possible; les nerfs, que la nature a destinés à recevoir les sensations, se trouvent dans une extrême susceptibilité, ils sont ébranlés par l'impression la plus légère. Un nouveau sens se forme ou se développe, et de son développement résultent des perceptions aussi différentes de toutes les autres, que celles que nous avons par le sens de la vue le sont de celles que nous avons par le sens de l'ouïe.

Comme l'idée que nous nous faisons des forces de la nature est la suite de l'expérience que nous avons acquise dans l'état de veille et par l'usage de nos sens extérieurs , il n'est pas surprenant que des notions qui nous arrivent par une nouvelle voie nous paraissent sortir de l'ordre naturel.

Qu'il me soit permis de supposer pour un moment l'existence d'une réunion d'aveugles , qu'on aurait élevés sans leur parler de ce qui tient au sens de la vue. Je crois qu'il leur paraîtrait aussi impossible de connaître la forme d'un objet placé à une grande distance , que de pressentir un évènement futur ; que l'éloignement dans l'espace et l'éloignement dans le temps leur sembleraient deux obstacles du même ordre.

On s'étonne que, par un acte de sa volonté, un homme puisse produire un changement prodigieux dans le physique et le moral de son semblable : la cause ne paraît pas en proportion avec l'effet : mais l'influence réciproque de l'ame et du corps dans l'homme n'est-elle pas aussi étonnante ? Une maladie nerveuse peut exalter ou altérer toutes ses facultés : une idée peut tout-à-coup détruire son organisation. Combien d'exemples de morts subites causées par une joie vive ou par un violent

chagrin. On a même vu des chiens expirer de joie en retrouvant leur maître. Ce phénomène a son image dans le monde matériel: Une étincelle suffit pour causer l'explosion d'un magasin à poudre : la superposition de plusieurs disques de métaux différens produit les effets galvaniques les plus inconcevables ; un rayon de lumière entre dans un lieu obscur, et tous les êtres vivans qui y sont renfermés acquièrent en quelque sorte une nouvelle existence. Le rapport exact de la cause à l'effet est une loi générale dont nous sommes convaincus par le raisonnement ; mais nous ne pouvons évaluer ce rapport que dans les machines que nous avons construites : dans les opérations mystérieuses de la nature, et surtout dans le monde spirituel, nous n'avons aucun moyen de le mesurer.

Si l'on ne connaissait d'autres effets du Magnétisme que ceux qu'il produit sur les personnes qui ne sont pas somnambules, on pourrait les attribuer à une action physique. L'attouchement, l'émission de la chaleur animale, une émanation invisible, rendent raison jusqu'à un certain point de la sensation de froid ou de chaleur, de la production du sommeil, du calme ou de l'irritation des nerfs, de la résolution d'une glande, de la guérison

d'une maladie. Les phénomènes que présente le somnambulisme sont d'un autre ordre. Comme ils se reproduisent à distance, et par la volonté du magnétiseur ; comme ils sont accompagnés d'un développement particulier de l'intelligence, ils ne sauraient être expliqués par une cause mécanique : ils sont dus à un changement opéré sur le principe de la vie, du sentiment et de la pensée par un principe de la même nature. Ces phénomènes ont été vus de tous les temps, comme celui de la gravitation dans les corps. Ce qu'on a regardé comme une découverte, consiste seulement à les avoir ramenés à un même principe, qu'on a nommé *Magnétisme* ; comme Newton a ramené ceux de la gravitation à un principe qu'il a appelé *attraction*. A la vérité, la loi que suit l'attraction est invariable et déterminée : celle du Magnétisme ne l'est pas, parce que la volonté, qui est le principal agent du Magnétisme, ne peut être soumise à une loi constante.

L'action du principe spirituel d'un individu sur celui d'un autre, est un fait dont on ne peut convaincre personne par le raisonnement. C'est uniquement par l'observation qu'on peut s'en assurer. Ce que j'ai dit sur l'analogie des phénomènes du monde physique avec ceux du Magnétisme, prouve seulement

que ces derniers ne sont point absurdes, qu'ils ne sont pas plus incompréhensibles que les autres, et qu'on n'est pas fondé à les rejeter sans les avoir examinés.

Plusieurs motifs doivent engager les vrais philosophes à se livrer à cet examen. C'en est déjà un que les égards dus au témoignage d'un grand nombre d'hommes sages, qui, sans aucun intérêt, depuis trente ans, et dans toute l'Europe, affirment les avoir vérifiés. Mais il en est de bien plus puissans dans la nature même de la chose, dans le but auquel elle tend. Le Magnétisme offre une nouvelle preuve de la spiritualité de l'ame et de l'activité dont elle est douée, indépendamment des organes : il nous donne l'occasion d'observer un développement singulier de l'intelligence de l'homme, et d'acquérir des lumières sur la nature et l'étendue de ses facultés; il ramène à l'ordre naturel plusieurs faits merveilleux dont l'interprétation fautive a donné lieu à des croyances superstitieuses également condamnées par la religion et par la philosophie; il présente un moyen d'aider souvent et de suppléer quelquefois la médecine ordinaire pour le soulagement et la guérison des maladies, et ce moyen ne peut-être efficace que lorsqu'il est convenablement dirigé. S'il est sujet à

quelques abus, à quelques dangers, ces abus et ces dangers seront d'autant moins à craindre, qu'il sera mieux connu, qu'on aura une notion plus exacte de sa puissance, de ses effets, et des précautions indispensables pour que l'usage n'en soit jamais nuisible.

Des recherches, dont le but est d'éclairer l'esprit et de remédier à nos maux physiques, ne sauraient être dédaignées par des gens de bien. Il ne serait permis de les tourner en ridicule qu'autant qu'on en aurait démontré l'inutilité. Ceux qui regardent le Magnétisme comme une chimère doivent donc s'imposer silence, ou consentir à s'en instruire, non point par des lectures superficielles, non point en recueillant ce qu'on en raconte dans la société, non point en voyant quelques phénomènes isolés chez des personnes de leur connaissance; mais en faisant eux-mêmes des expériences sans négliger aucune des conditions nécessaires pour le succès (1). Nous ne craignons pas d'assurer à ceux qui prendront ce parti, qu'après un essai de quelques jours, leur incredulité se dissipera peu à peu, et que bien-

(1) Ces conditions sont indiquées dans les ouvrages de M. de Puysegur et dans mon *Histoire critique du Magnétisme*.

tôt, entièrement convaincus; ils deviendront les prosélytes et les apôtres d'une découverte qu'ils avaient repoussée sans la connaître. Alors, au lieu d'exciter leur enthousiasme, nous chercherons à le réprimer. Employez, leur dirons-nous, à faire du bien à vos semblables la nouvelle faculté que vous avez reconnue en vous; accueillez les vérités qui viendront s'offrir d'elles-mêmes à votre observation; ne conjecturez point au-delà de ce dont vous aurez acquis la certitude; renfermez-vous dans une théorie qui vous dirige dans la pratique en liant entr'eux les faits bien constatés: vous ferez d'autant plus de progrès dans la bonne doctrine, et vous la propagerez d'autant mieux que vous aurez mis plus de réserve à adopter des choses extraordinaires, plus de prudence à les annoncer.

DELEUZE.

ERRATA.

Le quatrième numéro ayant été imprimé et corrigé avec précipitation, il est échappé plusieurs fautes que voici :

Pag. 154, lig. 8, elle avait déjà acquise, lisez elle avait déjà acquis.

163, 8, ou on me tenait, lisez ou me tenant.

191, 19, de faire un traitement, lisez de suivre un traitement.

192, 6 de la note, qui les concernent, lisez qui les concerne.